

Après la formation ...

L'obtention du BAFA permet de travailler

- ⇒ Où ? : en centre de loisirs ou camp de vacances (colonies)
- ⇒ Quels publics ? : enfants de 4 à 12 ans et adolescents de 12 à 18 ans
- ⇒ Quand ? : petites vacances et grandes vacances
- ⇒ Où postuler ? : mairies, communautés de communes, associations.....
- ⇒ Et par la suite ? : A 21 ans et le BAFA possibilité de passer le BAFD

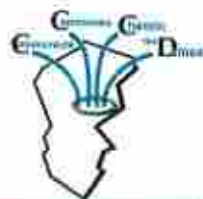
TRAVAILLER AU CENTRE DE LOISIRS à Bourg et Comin

La Communauté de Communes recherche pour son centre de loisirs des animateurs BAFA et des stagiaires BAFA.

Pour obtenir des renseignements concernant :

- ⇒ la formation BAFA
- ⇒ La liste des organismes de formation

Contactez Perrine TARDIVEAU au
03.23.22.69.72



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CHEMIN DES DAMES

1 rue de l'église 02160 CRAONNE

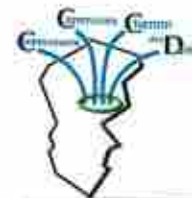
Téléphone : 03.23.22.69.72

Télécopie : 03.23.22.88.58

Messagerie :

c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr

août 2013



17 ANS ET PLUS

Formation à l'animation BAFA



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CHEMIN DES DAMES

Formation à l'animation

B.A.F.A.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA est un diplôme délivré par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il permet d'encadrer de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en centre de loisirs et de vacances.

Condition d'accès : Avoir 17 ans au moins le 1er jour de la formation théorique.

Vous avez 30 mois pour réaliser une formation complète comprenant dans l'ordre :

- ⇒ Une session de formation théorique (8 jours)
- ⇒ Un stage pratique en centre de loisirs (14 jours)
- ⇒ Une session d'approfondissement (6 jours) ou de spécialisation/qualification (8 jours)

⇒ Formation Théorique

Ces stages durent 8 jours et ont pour objectif de comprendre les fonctions, le rôle et les responsabilités de l'animateur. Vous découvrirez par une méthode pédagogique alternant contenus théoriques, mises en situation et évaluations, tous les aspects d'une animation de qualité : le travail en équipe, l'organisation de la vie quotidienne en collectivité, la mise en place d'activités, la création de jeux et de spectacles, la réglementation en termes d'hygiène, d'alimentation, d'activités,....

Ces formations s'effectuent auprès d'organismes agréés durant les vacances scolaires

⇒ Stage pratique

Il consiste à réaliser un stage de 14 jours dans une structure habilitée par le ministère de la jeunesse et des sports afin de mettre en pratique les cours théoriques acquis à la session de formation théorique

La Communauté de Communes du Chemin des Dames recrute des animateurs stagiaires BAFA pour son centre loisirs été

⇒ Session d'approfondissement

Il permet pour chaque stagiaire de faire le point sur les différentes situations d'animation vécues en stage pratique, de perfectionner ses capacités d'analyse et d'évaluation

Coût de la formation (à titre indicatif):

- ⇒ Session théorique : environ 500 € en pension complète
- ⇒ Session approfondissement : 400 € en pension complète

Aide à la formation :

- ⇒ Session théorique : 280 € par la Communauté de Communes du Chemin des Dames pour les jeunes du territoire du Chemin des Dames
- ⇒ Session approfondissement : 90 € par la CAF sans conditions de ressources

En fonction des ressources parentales, vous pouvez bénéficier d'aides

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CHEMIN DES DAMES

1 rue de l'église 02160 CRAONNE

Téléphone : 03.23.22.69.72

Télécopie : 03.23.22.88.58

Messagerie : c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr